

Numéro de dossier : 1162931001

Unité responsable administrative Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme et du développement économique

Objet Adopter un règlement intitulé «Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047)» concernant l'affectation et la hauteur, et, en vertu du paragraphe 3 de l'article 89 de la charte de la Ville de Montréal et un règlement intitulé « Règlement autorisant et encadrant la construction et l'occupation d'un ensemble résidentiel sur l'emplacement au sud du boulevard René-Lévesque, entre l'esplanade Ernest-Cormier et la rue du Souvenir »

Sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s)

♦Commentaires (maximum 1 500 caractères, environ 10 lignes)

voir les documents joints

♦Fichiers joints sans commentaires



Règlement 89 (Final).doc



Annexe A.pdf



Annexe B.pdf



Annexe C.pdf



Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (Final).doc



Annexe A.jpg



Annexe B.jpg

Responsable de l'intervention

Agnès PIGNOLY

Avocate

Tél. : 514-872-6872

Endossé par:

Véronique BELPAIRE

Chef de division

Droit public et législation

Tél. :514-872-4222

Date d'endossement: 2016-02-18

Numéro de dossier : 1162931001